

Conseil des Ministres extraordinaire de la COI
Discours de M. Cyrille Melchior, président du Conseil
départemental de La Réunion

Monsieur le Président et messieurs les membres du Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien,
Madame la Présidente du Conseil régional de La Réunion,
Monsieur le Secrétaire général de la COI,
Distingués invités, Mesdames, Messieurs,
[tout protocole observé]

Ce Conseil des Ministres extraordinaire se tient à un moment charnière de notre histoire. Nous sommes à la croisée des chemins, entre la nécessité de surmonter cette crise sanitaire, et la volonté de donner une nouvelle impulsion à la coopération indianocéanique au sein de cette institution.

Au fil des décennies, l'action et l'œuvre de la COI, en matière de réflexion, de coordination, de mise en cohérence et en complémentarité de nos actions se sont affirmées avec force et évidence.

Nul, aujourd'hui, ne pourrait contester le caractère essentiel de cette institution qui a permis de rapprocher nos territoires, de favoriser le dialogue et la co-construction de cet espace et de cette ambition indianocéanique que nous avons en partage.

La crise sanitaire actuelle a démontré combien notre amitié, je dirais même, notre fraternité est fondamentalement sincère, combien elle est porteuse d'espoir et de solutions concrètes face aux difficultés engendrées par cette crise pandémie.

Sur le plan sanitaire, l'exemple est éloquent avec la mobilisation du réseau SEGA One Health pour apporter une aide matérielle aux territoires qui en avaient le plus besoin.

Je rappellerai d'ailleurs que le Département de La Réunion a aussi contribué, à son modeste niveau, à la solidarité inter-îles avec une aide à la lutte anti Covid apportée à Anjouan et à la Grande Comore.

Force est de constater cependant que depuis bientôt 2 ans, la coopération indianocéanique s'est ralentie, la crise ayant limité drastiquement nos capacités d'échanges.

A un moment où certains de nos territoires affrontent une nouvelle vague une reprise de l'épidémie, je tiens à adresser à ces pays mon soutien le plus sincère. Cependant, nos regards se tournent légitimement, et je dirais, ENFIN, vers l'après-crise Covid et toutes les opportunités de partenariat qui émergeront aujourd'hui, dans les semaines, mois et années à venir.

Ce Conseil des ministres est l'occasion d'esquisser cette coopération résolument tournée vers l'avenir. Je voudrais, en ma qualité de Président du Département de La Réunion, souligner notre volonté d'être engagé dans ce redémarrage de la coopération indianocéanique.

Sur le plan de la mobilité, j'ai eu l'occasion de réaffirmer en ce début de semaine notre volonté de mettre en œuvre la convention qui nous lie avec l'Organisation Internationale de la Francophonie, dont je salue ici le Représentant. En effet, l'un des objectifs de cet accord est d'encourager la mobilité de nos jeunes, sujet extrêmement important pour nous, tant par les enjeux d'insertion que par la philosophie de partage et d'enrichissement mutuel.

En second plan, nous voulons retisser ce lien entre les sports et les cultures de l'océan Indien afin que nous puissions nous réapproprier les valeurs et les apports de nos territoires dans une logique de partage et de co-construction. Le prix Indianocéanie que nous avons eu le plaisir de remettre hier illustre à merveille cette volonté, et cette capacité de valoriser notre diversité culturelle autour d'un engagement commun.

Toujours sur le plan culturel, nous pourrions nous appuyer sur l'Iconothèque historique de l'Océan Indien, créée par le Département et qui célèbre cette année son dixième anniversaire. Cet outil qui permet de démocratiser l'accès à la culture à La Réunion et dans les îles voisines est devenu incontournable et a permis de sceller durablement

et très concrètement notre attachement à cette communauté de destin indianocéanique.

J'évoquerai un troisième axe prioritaire pour le Département, à savoir la souveraineté alimentaire. Cette pandémie a démontré que pour surmonter une telle crise, la souveraineté alimentaire est primordiale, voire même impérative. Vous trouverez, avec le Département, une collectivité toujours disposée à s'engager en faveur d'initiatives visant à créer les conditions d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle de long terme en Indianocéanie.

Le dernier axe que j'évoquerai est plus que jamais d'actualité puisque portant sur le développement durable. La COP 26 qui vient de se terminer a esquissé un avenir extrêmement inquiétant, si le monde ne réagit pas à travers des mesures fortes de limitation du réchauffement climatique.

Si des engagements forts ont été pris par de nombreux États, notre bassin se doit d'être exemplaire en la matière puisque nos territoires seront directement impactés par le risque de montée des eaux.

Mesdames et Messieurs, je vois dans cette séquence qui nous réunit ce jour une fabuleuse opportunité de bâtir une coopération de relance, une coopération de convergence, une coopération en bonne intelligence.

Cette coopération donnera, j'en suis convaincu, une large place au développement humain, car notre histoire commune est avant tout l'histoire de femmes et d'hommes qui ont su faire naître en nous cette conscience et cette nécessité de cohabiter en fraternité, en solidarité, et en harmonie.

Je vous remercie pour votre attention.